

**DEMANDE D'ADMISSION en MASTER
Langues et Civilisations Etrangères (L.C.E)
Année universitaire 2011-2012**

Constitution du dossier d'admission

- Le dossier d'admission rempli en 1 exemplaire, en précisant la spécialité ainsi que la langue demandée
- Une enveloppe format A4 affranchie (+ de 100 g) libellée au nom et à l'adresse du candidat
- Deux enveloppes format A5 affranchies (+ de 50 g) non libellées.
- Une photocopie des relevés de notes de la licence et la photocopie du diplôme ou une attestation de réussite au diplôme ou d'un titre admis en dispense.

Les candidats étrangers doivent également fournir :

- 1 justificatif de domicile
- 1 photocopie de tout document (diplôme ou attestation) justifiant le suivi d'un cursus ou d'une formation en langue française.

Attention : les titres et documents étrangers doivent être traduits en langue française par un traducteur assermenté.

Dans tous les cas, le Numéro d'Identifiant National (INE) devra être précisé sur le dossier (sauf pour les étudiants étrangers).

Choix de la langue vivante 2 non débutante

(la langue choisie doit être différente de celle du Master)

- Allemand Anglais Espagnol Italien

Joindre cette fiche avec votre dossier d'admission

Transfert

L'étudiant déjà inscrit dans une université lors d'un cursus précédent doit impérativement faire viser au préalable par la faculté de départ la rubrique transfert du dossier d'admission.

La décision de la commission pédagogique sera communiquée au candidat par courrier.

Les dossiers ainsi que cette fiche devront être remplis et retournés au secrétariat des Masters LCE de la Faculté des Langues au plus tard :

Le 30 mai 2011 pour étude en commission pédagogique du 8 juin

Le 27 juin 2011 pour étude en commission pédagogique du 4 juillet

Le 30 août 2011 pour étude lors de la dernière commission pédagogique du 5 septembre

Contacts :

Cécile BELLET : Tél : 04.78.78.74.63 ou cecile.bellet@univ-lyon3.fr

Claire GRANGER : Tél : 04.78.78.77.74 ou claire.granger@univ-lyon3.fr